Mairie de CARLIPA Conseil Municipal

Compte-rendu de la séance du 20 septembre 2018

Présents: MM, SERRANO - OLIVIER - PENNAVAYRE - ARNAUD - DESPLAS et GUYONNET - Mmes ARIBAUD - BAUDA - CARPENTIER et ROUQUET

Absente excusée : Mme OLIVIER

RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC – TRANCHE 1 : CHOIX DU PRESTATAIRE

4 entreprises ont été consultées ; 3 offres reçues :

SARL CEGELEC

15 575.50 € HT

SAS ROBERT

16 02.00 € HT

SARL DEBELEC

15 975.00 € HT

Les élus, après discussion, décident de retenir l'entreprise DEBELEC.

RENFORCEMENT BT LA SERRE: AVENANT

Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'engagement de la commune dans la réalisation des travaux de renforcement Basse Tension La Serre par création d'un poste. Il explique que des contraintes techniques ont engendré des coûts supplémentaires estimés à 2 483.33 €.

Il propose donc à l'assemblée d'approuver l'avenant à l'annexe financière.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve cet avenant.

DM 1 ET DM 2

• DM1: Virement de crédits en investissement pour rénovation éclairage public

Diminution au 2151/op.70 / DI

- 25 000 €

Augmentation au 21534/op 65 / DI

+ 25 000 €

• DM2 : Virement de crédits pour paiement capital et intérêts des emprunts

Diminution au 022/Dépenses imprévue / DF

- 3 951.27 €

Augmentation au 66111/Intérêts des emprunts / DF Augmentation au 1641/Capital des emprunts / DI

+ 367.86 €

+ 3 583.41 €

POINT SUR LES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Le Maire fait état des différentes demandes déposées depuis la dernière commission urbanisme.

POINT SUR LES TRAVAUX ET DEVIS

* M. PENNAVAYRE présente le devis suivant :

Claude CHAUVET: 556 € TTC - Agencement placards existants à l'école

CONVENTION BDA DE L'AUDE

Il convient de signer la nouvelle convention d'adhésion au réseau départemental des bibliothèques de l'Aude fixant les obligations de la commune et celles du département par l'intermédiaire de la Bibliothèque Départementale de l'Aude.

Délibération validée à l'unanimité.

AVANCEMENT PLU

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'avis favorable de la DDTM et autres Personnes Publiques Associées. Le Maire précise que la réunion publique est programmée au mardi 16 octobre 2018 à 18 heures.

Un courrier sera adressée au Tribunal Administratif afin qu'il soit désigné un commissaire enquêteur.

DOSSIERS DEMANDES DE SUBVENTIONS

Bernard OLIVIER présente les dossiers en cours.

ESPACE DU SOUVENIR

Les élus décident de lancer une étude pour la création d'une stèle « Espace du Souvenir » à côté du monument aux Morts.

<u>COMPTE-RENDUS DES DÉLÉGUÉS AUX RÉUNIONS ET COMMISSIONS</u>
Le Maire liste les participations des délégués aux commissions communales et aux différentes institutions extra communales.

- Séance levée à 22h45 -

Vu pour être affiché le 21 septembre 2018, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

> Le Maire, Serge SERRANO

